

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 58 – Juillet 2011

Thème : 3 – Qualité Sous-thème : 3 – 4 Gestion de la qualité

Notice n° : 2011-5699

Etablissement de normes WWF sur l'élevage des bivalves

Bivalve aquaculture dialogue standards (WWF) B.A.D.

Rapport 2010, 50 p. - *Texte en Anglais*



<http://www.worldwildlife.org/what/globalmarkets/aquaculture/WWFBinaryitem17872.pdf>

◆ Analyse

Les bivalves filtreurs représentent près du quart de la production aquacole mondiale. La conchyliculture (élevage des coquillages incluant bivalves, gastéropodes...) présente l'avantage de ne pas nécessiter d'apport extérieur de nourriture (contrairement à l'élevage des poissons ou des crustacés). Dans les sites à tendance eutrophe (excès de sels nutritifs et d'algues, avec éventuelle déplétion d'oxygène), l'élevage des coquillages peut aussi contribuer à diminuer la concentration excessive en nutriments et à diversifier les peuplements benthiques. Indirectement, la conchyliculture incite à une réduction des rejets polluants d'origine terrestre. Pour autant, elle n'est pas exempte d'effets négatifs du fait notamment de l'enrichissement du sédiment en matière organique ou des effets d'engins de récolte tels que les dragues. Par ailleurs, les citoyens et consommateurs manifestent des exigences nouvelles vis à vis des modes de production, des effets environnementaux, de la qualité des produits...

Cette importance, ces spécificités et ce regard nouveau porté sur la conchyliculture justifient les démarches en faveur d'une évolution des pratiques et de la certification, telles que celle engagée par le WWF (Wildlife World Funding). Il existe différents organismes utilisant des normes différentes pour la certification. La proposition du WWF s'inscrit dans une initiative plus large de cette ONG de développer des codes de bonne conduite pour toutes les formes d'aquaculture. Ces questions ont été abordées dans le cadre du « Bivalve Aquaculture Dialogue », un processus multi-partenarial démarré en 2007 et achevé en août 2010. L'objectif était de développer des « normes » mesurables dans le but de minimiser les principaux impacts environnementaux et sociaux de la conchyliculture. Plus de 400 participants (éleveurs, ONG, chercheurs...) de 14 pays ont été impliqués, sous la coordination du WWF. Il est prévu que les « normes » soient confiées à un nouvel organisme, « l'Aquaculture Stewardship council » (ASC), pour la mise en œuvre de la certification.

Les enjeux clés, mis en avant par le WWF relèvent essentiellement de l'impact de la conchyliculture sur l'environnement et les autres usages (et pas des effets réciproques) :

- intégrité des écosystèmes,
- transferts génétiques aux populations sauvages,
- biosécurité : espèces exotiques, parasites et pathogènes, maladies, substances chimiques...
- Gestion des déchets, traitement des effluents,
- Multi-usages de la bande côtière : préservation esthétique, accès public...

Les objectifs sont décrits dans un ensemble hiérarchisé de principes, critères, indicateurs et normes. Dans la contribution de la conchyliculture au «développement durable», le WWF ne semble considérer que ses effets externes : effets sur l'environnement et sur les autres usagers. Ce point de vue selon lequel chacun est responsable vis à vis d'autrui et de la planète, n'est efficace cependant que s'il est appliqué par tous. Or les « pollueurs » des eaux côtières ne sont généralement pas les payeurs des dommages infligés. Par exemple, obligation est faite aux conchyliculteurs de s'équiper de bassins de purification, pour se préserver des contaminations terrigènes. Dans ces conditions, ce n'est pas une démarche mono-sectorielle (par activité) qui sera la plus efficace, mais une démarche de gestion intégrant l'ensemble des activités qui interagissent au sein de l'écosystème terre-mer. Il semble que le WWF veuille d'abord protéger le consommateur et la nature, en incitant les producteurs à se conformer à des normes, moyennant une certification. Il existe une démarche différente, développée par l'INRA, avec la participation de l'Ifremer : EVAD (Evaluation de l'Aquaculture Durable). Cette démarche alternative s'appuie également sur l'idée que des indicateurs co-construits avec les producteurs et les autres usagers ont le maximum de chances d'être utilisés, mais elle s'attache plus à obtenir l'adhésion des producteurs par leur conviction que par la pression des autres usagers ou l'appât de la certification.

www.inra.fr/coordination_piscicole/content/download/3155/30331/version/1/file/evad_resume.pdf

http://www.inra.fr/coordination_piscicole/content/download/3155/30331/version/1/file/evad_resume.pdf

(rapport final complet accessible sur le site INRA).

En outre, dans la proposition du WWF, l'**approche écosystémique est intégrée de manière très simplifiée** : plusieurs des services imputables à la conchyliculture, et susceptibles de compenser ses effets négatifs, sont négligés. Les critères proposés, assez peu nombreux, ont été choisis parmi les plus simples (ce qui peut être une qualité) mais ils ne prennent pas en compte toute la complexité des interactions entre la conchyliculture et l'environnement (sans doute pour rester compatibles avec les contraintes et les charges des petites entreprises). Par exemple, le bénéfice potentiel sur la biodiversité n'est mentionné que pour l'élevage au sol des coquillages (élevage en surélévation négligé). La contribution de la conchyliculture à la réduction de l'eutrophisation n'est également pas prise en compte. Pour caractériser l'état de l'environnement, certains paramètres spécifiques sont bornés par des seuils très précis (au lieu de seuils plus flexibles selon les sites) ou sont uniques (au lieu de pluriels). A l'inverse, d'autres risques seront gérés, dans la proposition, par des paramètres qualitatifs et une surveillance « appropriée ». Par exemple, la limite pour les sulfures a été fixée à 3000 μM (dans des conditions données), et c'est le seul indicateur retenu d'enrichissement organique du sédiment, alors qu'il serait recommandable de s'appuyer sur au moins un autre indicateur.

Au total, cette initiative du WWF a eu le **mérite d'utiliser une démarche participative** dans le cadre d'un processus itératif, fondé sur de nombreux ateliers de « dialogue ». Elle a été conçue pour réduire au maximum les impacts sociaux et environnementaux associés à la conchyliculture, tout en permettant à cette industrie de demeurer rentable. Elle s'appuie cependant sur « le marché », avec les coûts associés largement supportés par l'industrie (conchylicole). Cette approche « coût-bénéfice » (/coût-efficacité), est un des intérêts de la proposition du WWF, séduisante pour le secteur privé et notamment les petites entreprises. Ce type d'initiative peut contribuer à l'émergence d'une activité aquacole soutenable (/durable), et favoriser la confiance des consommateurs.

N.B. Cette analyse est issue pour partie de la session conjointe entre le Groupe d'experts du CIEM sur la conchyliculture (WGMASC) et le Groupe d'expert du CIEM sur l'impact environnemental de la mariculture (WGEIM), tenue à Galway en mai 2010, et pour partie d'une analyse personnelle de J. Mazurié à partir des informations accessibles sur le site Internet WWF.

Analyse réalisée par : Mazurié J. / IFREMER